



INFO Cultures

Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

N° 18 – 03 août 2018

Au sommaire

• Colza	1
Semis associé	1
• Priorité à la réussite de l'implantation du colza	2
• Choix des légumineuses : privilégier un mélange d'espèces	2
• Semer de préférence en un seul passage	2
• Densité de semis	2
• Les légumineuses pérennes : possible, mais pour d'autres bénéfiques	3
• L'adaptation du désherbage est incontournable	3
• Betterave	4
Cercosporiose	4
• Maïs	4
Pyrale	4
• Ambrosie	4
Entretiens des bordures de champ	4
• Zones vulnérables	5
Evolutions 2018-2019	5
• CIPAN	5
• Fertilisation	5

Colza

Semis associé

Au cœur de nombreux travaux menés par Terres Inovia depuis plusieurs années, la pratique du colza associé à des couverts de légumineuses fait ses preuves. Que ce soit pour limiter les dégâts

d'insectes d'automne, améliorer la disponibilité de l'azote à l'automne ou atténuer l'enherbement, les travaux confirment l'intérêt de cette pratique sur les résultats techniques et économiques du colza. Pour cela, une condition préalable : bien démarrer, en réussissant l'implantation du colza et de sa plante compagne.

- **Priorité à la réussite de l'implantation du colza**

Bien démarrer, c'est d'abord et avant tout bien gérer l'interculture afin de réussir l'implantation du colza. Que le colza soit seul ou associé, l'interculture est gérée de façon identique en tenant compte des exigences du milieu. (👉 voir conseil myPIC implantation du colza 20/07)

La qualité d'implantation reste la priorité absolue dans le cas des colzas associés, comme pour un colza seul. Dit autrement, associer le colza à une légumineuse ne permettra en aucun cas de rattraper un échec d'implantation ou une mauvaise préparation de la parcelle : seule une implantation précoce et soignée permettra de sécuriser le démarrage de la culture, en favorisant également un développement optimal des légumineuses.

C'est à partir du semis que l'itinéraire technique du colza associé doit être adapté.

- **Choix des légumineuses : privilégier un mélange d'espèces**



Pour les couverts associés, les associations de plusieurs légumineuses, deux ou trois espèces, sont intéressantes pour multiplier les atouts et palier à l'éventuelle défaillance d'une espèce.

- Les plantes à port dressé (ex : féverole...) peuvent être mélangées à des plantes à port plus étalé (lentille, trèfle d'Alexandrie...). On peut citer des mélanges du type gesse + fénugrec + lentille, féverole + lentille, ou encore gesse + lentille + trèfle d'alexandrie.

- La précocité des espèces associées peut être aussi un autre critère de choix : lentille, gesse, fénugrec et trèfle d'Alexandrie mono-coupe, espèces précoces ne nécessiteront que rarement une destruction chimique. Contrairement aux féveroles et surtout aux vesces.

- **Semer de préférence en un seul passage**

Si le semis peut être réalisé en un ou deux passages, selon les équipements disponibles et les espèces de plantes compagnes choisies, un semis en un seul passage sera recommandé. Plus sécurisant pour le colza, le semis en un seul passage limite les risques de dégradation de la structure du sol ou d'assèchement de l'horizon travaillé.

- **Avec un semoir monograine + microgranulateur** : pour les légumineuses à petites graines (trèfles, lentilles, fénugrec). Le microgranulateur pourra être utilisé, mais uniquement avec les plus petites graines

- **Avec un semoir à céréale** : le mélange de 3 types de graines, différentes en taille et en forme, évitera une stratification dans la trémie. Quant à la féverole, la taille de sa graine nécessite une trémie compartimentée ou une caisse supplémentaire.

Un semis en deux passages est incontournable si ces équipements ne sont pas disponibles.

- Privilégier alors un semoir centrifuge ou un DP12 pour les légumineuses. Les 2 passages doivent être le plus rapproché possible, idéalement réalisés le même jour.

- Si les légumineuses sont semées à la volée et le colza au semoir monograine, un travail très superficiel avant le semis du colza, visant à enterrer les graines de légumineuses, pourra être envisagé avec l'outil équipant le semoir de type herse rotative, vibroculteur ou semoir à dents.

- **Densité de semis**

- **Pour le colza** : les densités de semis à respecter sont strictement les mêmes que les références « colza seul », soit une densité entre 30 et 60 graines/m² selon les pertes estimées à la levée (objectif 20 à 45 plantes/m² de colza). Les surdensités peuvent être préjudiciables.

- **Pour les légumineuses associées en mélange** : voir le tableau ci-dessous.

- **Pour une utilisation en espèces pures**, il convient de relever quelque peu ces densités de semis, à 25kg/ha pour la lentille et le fenugrec, ou 35 kg/ha pour la gesse par exemple. Dans le Sud-ouest, les vesces sont à utiliser avec précaution, puisqu'en l'absence de gel marqué, ces espèces tardives pourront concurrencer le colza au printemps.

Densités indicatives de légumineuses gélives utilisées en mélange	PMG indicatif	Objectif en plantes/m ²	Densité de semis indicative
Lentille	25 g	30 à 40 plantes /m ²	10 à 15 kg/ha
Fenugrec	25 g	30 à 40 plantes /m ²	10 à 15 kg/ha
Gesse	180 g	5 à 10 plantes /m ²	15 à 20 kg/ha
Vesce commune	50 g	10 à 15 plantes /m ²	10 kg/ha
Vesce pourpre	50 g	10 à 15 plantes /m ²	10 kg/ha
Féverole	300-650 g	12 à 15 plantes/m ²	50 à 80 kg/ha
Trèfle d'Alexandrie	-	-	5 kg/ha

- **Les légumineuses pérennes : possible, mais pour d'autres bénéfiques**

Ayant un développement limité à l'automne, ces espèces (trèfle blanc ou le trèfle violet) apportent peu de bénéfiques au colza ; on pourra donc leur associer des espèces annuelles.

En revanche leur intérêt réside dans le fait de se développer au printemps et d'occuper le sol après la récolte du colza pour apporter à la parcelle tous les bénéfiques d'un couvert d'interculture. Ce développement doit justement être surveillé de près, afin d'éviter une concurrence trop forte avec la culture sur la 2ème partie de son cycle. Une intervention devra être notamment envisagée sur un trèfle vigoureux et développé avant la floraison du colza (autour du 15 mars).

En Pratique : Tout comme les légumineuses gélives, les légumineuses pérennes sont semées de façon concomitante au colza (densité de semis : 5 kg/ha), le positionnement des graines devant rester très superficiel.

- **L'adaptation du désherbage est incontournable**

Les programmes de désherbage classiques du colza sont généralement phytotoxiques sur légumineuses. Les produits de présemis (napropamide, triallate) sont déconseillés, et les applications de prélevées sont à éviter si possible, car elles sont moins sélectives que les applications de post-levée.

- **Contre les graminées**, le raisonnement est le même que pour le colza seul, à ceci-près que les rattrapages d'entrée ou sortie hiver seront réalisés avec un produit racinaire (Kerb Flo).

- **Contre les dicotylédones**, les doses et stades d'application des produits diffèrent d'un colza seul.

En Pratique : Privilégier des applications au stade rayonnant voire 2 à 4 feuilles du colza avec des produits type Butisan, Alabama, Novall. Fractionner en 2 passages si besoin. Les produits Callisto, Ielo (Yago, Biwix) et Lontrel sont non-sélectifs des légumineuses. Sans oublier le rendez-vous du 15 mars, période à laquelle la décision de « calmer » le couvert doit être prise, si celui-ci présente un risque trop grand de concurrence pour le colza..



Pour en savoir plus :

- Un document : point technique « **Colza associé à un couvert de légumineuses gélives** » à télécharger en format PDF dans la rubrique colza associé <http://www.terresinovia.fr/colza/conduites-particulieres/colza-as>

Source : terresinovia

Betterave

Cercosporiose

De fortes chaleurs sont enregistrées cette semaine et annoncées pour les jours à venir. Malgré ces conditions la cercosporiose continue sa progression.

Les parcelles de betterave sont actuellement touchées sur 30 à 100% des feuilles. Il faut maintenir la protection fongicide à raison d'un traitement tous les 21 jours.



Photo 3 : tache de cercosporiose

Maïs

Pyrale

Le vol de pyrale est en recul, des captures ont toujours lieu.

Cette année, le vol de pyrale a été précoce et intense.

Le pic de vol était le plus précoce de ces dix dernières années, et le nombre de captures par parcelle parmi les 3 années les plus élevées.

Ambroisie

Entretiens des bordures de champ

Il est urgent de détruire les ambrosies en bordure de champ, la floraison commence.



Zones vulnérables

Evolutions 2018-2019

Rappel des principales règles (nouveau programme).

- **CIPAN**

- A défaut de semis d'un CIPAN, les repousses de colza doivent être maintenues dans le mois qui suit la récolte.
- En interculture longue (sol nu pendant l'hiver) le semis d'un CIPAN est obligatoire pour toute parcelle récoltée avant le 1^{er} OCTOBRE et suivi d'une culture de printemps. Sauf derrière maïs grain, tournesol (y compris semences), et sorgho où la couverture du sol peut être obtenue par un broyage fin, suivi d'un enfouissement dans les 15 jours suivant la récolte.
L'enfouissement n'est pas obligatoire si des techniques de semis direct ou strip-till sont mis en œuvre pour l'implantation de la culture suivante.
- Pour les parcelles destinées à une culture d'alliacées (ail, oignons, echalote) l'implantation d'un CIPAN n'est plus obligatoire.
- Les repousses de céréales denses et homogènes sont autorisées en CIPAN dans la limite de 20% des surfaces en interculture longue.
- Les semis de CIPAN sont réalisables jusqu'au 15 octobre.
- La destruction des CIPAN est possible :
dès le 1^{er} octobre en sol argileux (>27% d'argile ou >20% d'argile + 20% de limons), sous réserve de 8 semaines d'implantation.
à partir du 15 novembre en sol sableux sous réserve de 8 semaines d'implantation.

- **Fertilisation**

- Les apports organiques sur CIPAN et/ou couvert végétal, sont plafonnés à 30 kg d'azote efficace pour les effluents de type I et II (ex : composts, fumiers et lisiers)
Les effluents de volailles sont plafonnés à 70 kg d'azote efficace, sous réserve d'un semis avant le 1^{er} septembre et de 3 mois de présence du couvert.
- Un apport d'engrais minéral NP ou NPK est autorisé dans la ligne de semis pour les cultures d'automne, dans la limite de 10 kg d'azote/ha.

Pour plus d'information sur l'implantation, voir notre Info-culture spécial implantation de couverts
Des réunions d'informations vous seront proposées entre le 11 et le 20 septembre, voir le prochain journal de la Chambre d'Agriculture.



**Bulletin rédigé par Ginestière Y. – Lère F. – Masson M. -
Mialon A. – Moigny F.**

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Pôle productions
11 allée Pierre de Fermat - BP 70007 - 63171 Aubière

